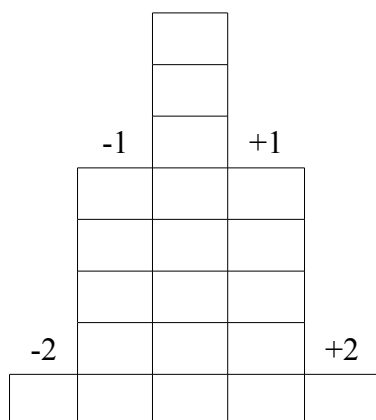


Le projet CDI, c'est :

- 1/ Un projet sur trois ans
- 2/ Prendre en compte l'environnement de l'établissement
- 3/ Un projet basé sur le socle commun des connaissances et des compétences
- 4/ Un partenariat avec l'équipe enseignante
- 5/ La seule décision du (de la) documentaliste
- 6/ Un document qui définit les tâches de chacun
- 7/ Une manière de présenter les actions du CDI au CA
- 8/ En lien avec le projet d'établissement
- 9/ Un moyen de communication
- 10/ Intégrer au Contrat d'objectifs
- 11/ Pour faire plaisir à l'inspecteur
- 12/ Chercher à travailler sur l'image du CDI au sein de l'établissement
- 13/ Un catalogue d'activités
- 14/ Prendre le temps de réfléchir à sa profession
- 15/ Définir des axes de travail
- 16/ La mémoire de ce qui se fait au CDI
- 17/ Affirmer les spécificités du travail de documentaliste
- 18/ Faire un état des lieux
- 19/ Définir des priorités et des besoins
- 20/ Mettre en oeuvre une politique documentaire



**Répartissez les items suivants par ordre de préférence
(de -2 : pas du tout d'accord à +2 : tout à fait d'accord)**